



Conférence ferroviaire de Teamsters Canada

Comités généraux d'ajustement
Chemin de fer du Canadien Pacifique

Greg Edwards
John Campbell
Présidents généraux
Ingénieurs de locomotives

Dave Fulton
Wayne Apsey
Présidents généraux
Chefs de train, agents de train et
agents de triage

23 janvier 2018

PAR COURRIEL

À tous les présidents locaux de la CFTC, Régions Est et Ouest CFCP– Bulletin no 5

Votre comité de négociation de la CFTC a rencontré le Canadien Pacifique en présence des Services fédéral de médiation et de conciliation pendant cinq jours du 15 au 19 janvier 2018 dans l'Ouest canadien. Jusqu'à présent, nous avons rencontré la société à trois reprises. Le processus jusqu'à présent a été lent.

Comme vous le savez tous, le 2 janvier 2018, à court préavis, la Compagnie a appelé des membres qui étaient en vacances annuelles et qui devaient être de retour le 4 janvier, les avisant que leur vacance annuelle était en fait terminée et qu'ils seraient automatiquement réservés disponible à 22h00 ce soir. Les membres ont également été informés que la Société ne reconnaissait pas les deux derniers jours de vacances en raison des jours fériés. Nous avons tenté de corriger cette violation avec les Relations de travail, mais nous avons échoué.

Au cours de la dernière semaine, plutôt que de régler le problème de vacance annuelle, la société a fourni au syndicat une lettre dans laquelle il soutenait essentiellement que la question était fondée sur l'estoppel et que la pratique serait abandonnée. La Société prend la position qu'elle peut assigner aux employés leurs jours de vacances supplémentaires à la fois, unilatéralement déterminés, qui peuvent être ou ne pas être en rapport avec les vacances prévues. La nouvelle interprétation de la Compagnie constitue non seulement une violation des conventions collectives, mais aussi du Code canadien du travail. Nous avons joint la lettre de la Société et nous fournirons notre réponse une fois qu'elle sera fournie à la Société. Nous continuerons d'examiner nos options afin de résoudre le problème le plus rapidement possible.

Vendredi passée, M. Becker, Vice-président adjoint de Relations de travail et négociateur en chef, a informé le Syndicat que les questions traitées auparavant, convenues et « fixées » en septembre par le président et chef de la direction, M. Keith Creel, étaient maintenant conditionnées à un accord global. Autrement dit, si nous n'arrivons pas à un accord négocié, les articles récemment mis en place sont retirés de la table. Le syndicat a lancé aujourd'hui une conférence téléphonique avec M. Creel et a discuté de ce renversement apparent de la situation. Au cours de notre discussion, M. Creel a clarifié et confirmé notre compréhension mutuelle selon laquelle les articles qui n'étaient pas soumis à la ratification et qui étaient mis en place resteraient en place indépendamment des négociations. M. Creel était fidèle à l'engagement qu'il avait pris en septembre et que nous avons mentionné lors de nos réunions sur la propriété.

Hier, le 22 janvier 2018, nous avons signifié un avis de différend au ministre du Travail conformément au Code canadien du travail. Le processus de conciliation dure normalement 60 Jours à compter de la date de nomination du conciliateur, mais il est possible de prolonger le délai de 60 jours si les deux parties sont mutuellement d'accord. À la fin de la période de conciliation, il

Il y a une période de réflexion de 21 jours qui amène les parties au point où une grève ou un lock-out légal peut avoir lieu. Avant toute action de grève, nous devons faire un sondage des membres et vous informer lorsque cela se produit.

Nous avons discuté des prochaines sessions et nous avons convenu de nous rencontrer la semaine du 12 février 2018 dans l'est canadien.

Notre engagement envers les membres est de négocier de nouvelles conventions collectives en fonction des demandes que nous avons présentées. Nous vous tiendrons immédiatement au courant de tout développement ultérieur.

Merci de votre attention à ce sujet, nous restons.

En solidarité,



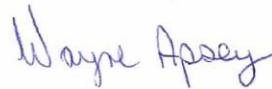
Greg Edwards
Président général, IL Ouest



Dave Fulton
Président général, Chef de Train Ouest



John Campbell
Président général, IL Est



Wayne Apsey
Président général, Chef de Train Est

CC: Doug Finson Président -CFTC, Rolly Hackl Vice président CFTC